



L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

FONDÉ EN 1864

(CORRESPONDANCE littéraire, historique et artistique.)

601

602

QUESTIONS

Passage à tabac. — Il paraît que les gardiens de la paix de Paris ont pour habitude, lorsqu'il y a des rassemblements sur la voie publique, d'arrêter les gens, même les plus inoffensifs, lorsqu'ils n'obtempèrent pas à leur injonction de circuler, et de les passer à tabac après leur dépôt au poste. Que signifie cette expression ?
P. IPSONN.

La Cour rend des arrêts et non des services. — A quelle date et dans quelles circonstances le président Séguier a-t-il prononcé ces paroles mémorables, qui devraient être gravées dans la mémoire de tous les magistrats dignes de ce nom ?
P. NIPSON.

Anciennes académies en France. — Il y avait autrefois, en Italie, une grande émulation de goût et de savoir entre toutes les villes, et chacune d'elles avait quelque société où l'esprit s'exerçait utilement. Les académies de la Crusca, des Herculaniens, des Arcades, etc., sont restées célèbres.

Beaucoup de ces sociétés avaient adopté des titres assez singuliers, dont Arthur Dinaux donne l'énumération dans *les Sociétés badines*, etc., t. I, p. 2.

Laissant Paris de côté, est-il bien exact de penser, avec les encyclopédistes modernes, que nous nous sommes laissés devancer par les Italiens dans la création des académies ?

Je ne connais aucun ouvrage résumant l'histoire de nos académies provinciales.

En attendant qu'un bienveillant collègue veuille bien me renseigner, je ne

puis que résumer, en ce moment, des notes prises en consultant des recueils parus dans les deux derniers siècles. Je laisse de côté l'académie d'éloquence (*Athenæum*) instituée à Lyon par Caligula, ainsi que celle de Toulouse (1694), ancienne société des jeux floraux (1324). Ebauchée, vers 1645, par Moisant de Brieux, qui réunissait ses amis dans son beau manoir d'Ecoville, l'Académie de Caen reçut des lettres patentes de Louis XIV en 1705. On a érigé dans la ville d'Arles une académie royale des sciences et des langues par lettres patentes données en 1666. L'académie des beaux esprits, à Soissons, obtint des lettres d'érection en 1674. A Nîmes, il y avait aussi une académie royale, associée à l'Académie française; elle fut fondée en 1682. L'académie d'Angers datait de 1685 (lettres patentes enregistrées au Parlement le 7 septembre). Villefranche, dans le Beaujolais, Grenoble, Rouen et Bordeaux eurent également des académies de belles-lettres. A Montpellier, l'académie (février 1706) ne fut qu'une société royale des sciences. E. M.

Talleyrand et le dindon. — Talleyrand, dans une lettre à M. de Barante, dit qu'un acte notarié souscrit par Marguerite de Navarre oblige le fermier de sa terre d'Alençon à nourrir un certain nombre de dindons; il en conclut que ce ne sont pas les Jésuites, parus vers 1530, qui nous ont apporté le dindon; que le révéler, c'est leur ôter un beau fleuron.

Quelle est la vérité sur cette découverte, et à qui les héritiers de Brillat-Savarin doivent-ils porter à présent le tribut de leur reconnaissance ?

DE JALLEMAIN.